

COMITE D'INITIATIVE POUR UNE CONFERENCE INTERNATIONALE DE
JURISTES POUR LA DEFENSE DES LIBERTES DEMOCRATIQUES.

INITIATING COMMITTEE FOR AN INTERNATIONAL CONFERENCE
FOR THE DEFENCE OF DEMOCRATIC RIGHTS.

30 juin 1953
30th June 1953.

M. ABRAMOVICZ, avocat au Barreau de Genève, Suisse; M.S.K. ACHARYYA, Barrister-at-Law, Calcutta High Court and Advocate Supreme Court of India; M. ALBOU, avocat à la Cour d'Alger, Algérie; M. ATTULY, Conseiller à la Cour de Cassation, France; M. AUBERTIN, avocat à la Cour de Lyon, France; M. Waclaw BARCIKOWSKI, Président de la Cour Suprême de Pologne; M. BARTUSKA, Doyen de la Faculté de Droit de Prague, Tchécoslovaquie; M. BEN ALEYA, avocat à la Cour de Tunis, Tunisie; M. BENTOUMI, avocat à la Cour d'Alger, Algérie; M. Emanuel BLOCH, Counselor-at-Law, Etats-Unis; M. l'Abbé BOULIER, France; M. BOURA, Professeur à la Faculté de Droit de Prague, Tchécoslovaquie; M.K.K. BOSE, Solicitor, Calcutta High Court and Member of the Parliament, Inde; M. BRIGANTE, Président Honoraire de la Cour de Cassation d'Italie; M. BUISSET, Premier Substitut Honoraire du Procureur du Roi, Belgique; M. le Bâtonnier CASTRO, Tunis, Tunisie; M. Luigi CAVALIERI, avocat, Rome, Italie; M.A.P. CHATTERJEE, Advocate, Calcutta High Court, Inde; M. CHERMONT, avocat à la Cour de Rio de Janeiro, Brésil; M. Pierre COT, Professeur Agrégé des Facultés de Droit, France; Dr. Antonio CRUZ FRANCO, avocat à la Cour de Guatemala City, Guatemala; M. Fernand CUVELIER, avocat à la Cour de Bruxelles, Belgique; M. DENNERY, avocat à la Cour de Paris, France; M. DE SOTO, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, France; M. DUHAMEL, avocat à la Cour de Paris, France, membre du Barreau de Londres; M. DUMIOT, avocat à la Cour de Poitiers, France; M. DOUZON, avocat à la Cour de Paris, France; M. le Professeur Manuel DURAN, Sucre, Bolivie; M. EISENSTADT, Professeur à la Faculté de Droit de Tel-Aviv, Israël; M. John ELTON, Barrister-at-Law, Londres, Grande-Bretagne; M. Chehab FERDOWS, Président à la Cour d'Appel de Téhéran, Iran; M. FIALHO, Conseiller à la Cour d'Appel de Rio de Janeiro, Brésil; M. FISHER, Queen's Counsel, Johannesburg, Afrique du Sud; Dr. Carlos FONTAN BALESTRA, Professeur de Droit Pénal à la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, Argentine; M. Mitchell FRANKLIN, Professeur à l'Université de Tulane, Etats-Unis; M. FRONTINI, avocat, Argentine; Mme GARDES, avocat

.../...

....

à la Cour de Toulouse, France; M. MIRO CUNZBURG, Professeur à l'Université de Gand, Belgique; M. S.C. GUPTA, Barrister-at-Law, Calcutta High Court, Inde; M. HAGUEHAUER, avocat à la Cour de Paris, France; Dr. Marco Armando HARDY, avocat au Barreau de Buenos Aires, Argentine; R. HASSAR, avocat au Barreau de Plencen, Algérie; M. Yousef HAKMI, avocat à la Cour de Cassation d'Egypte; M. HOMMOZ, avocat à la Cour de Téhéran, Iran; M. Marc JACQUIER, avocat à la Cour de Paris, France; M. JODLOVSKI, Professeur à la Faculté de Droit de Varsovie, Pologne; H. Sam KAHN, avocat à Cape-Town, Afrique du Sud; M. KIOUANE, avocat à la Cour d'Alger, Algérie; M. le Professeur LAMBERT, Lyon, France; M. LATIFI, avocat à la Haute Cour de Bombay, Inde; M. le Professeur LAVAU, Grenoble, France; M. Neill LAWSON, Barrister-at-Law, Londres, Grande-Bretagne; M. LIFSCHITZ, avocat au Barreau de Berne, Suisse; M. Léon LYON-CAEN, Président de Chambre à la Cour de Cassation de France; M. Gérard LYON-CAEN, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, France; M. André MAYER, avocat au Conseil d'Etat, France; M. J. MERCIER, avocat à la Cour de Paris, France; M. Subrit MITRA, Solicitor, Calcutta High Court, Inde; Dr. MONTANA CUELLAR, Professeur de Sociologie à l'Université Libre de Bogota, Colombie; M. le Conseiller MULLER, Wiesbaden, Allemagne; M. Ugo NATOLI, Professeur de Droit à l'Université de Messine, Italie; M. le Professeur NYBY, Recteur de l'Université Humboldt, Berlin, Allemagne; M. Giuseppe NITTI, avocat, Rome, Italie; M. Joë NORDMANN, avocat à la Cour de Paris, France, Secrétaire Général de l'Association Internationale des Juristes Démocrates; M. OCCHIUTO, Procureur Général Honoraire près la Cour de Cassation d'Italie; M. F.V.PARK, Barrister-at-Law, Toronto, Canada; M. PATTERSON, avocat, Secrétaire du Civil Rights Congress, New York, Etats-Unis; M. Daniel Marcel POIGNARD, avocat à la Cour de Paris, France; M. D.N.PRITT, Queen's Counsel, Londres, Grande-Bretagne, Président de l'Association Internationale des Juristes Démocrates; M. Jacques POLLET, avocat à la Cour de Bruxelles, Belgique; Dr. Enrique RAME, avocat au Barreau de Buenos Aires, Argentine; M. A. RAYNAUD, avocat au Barreau de Marseille, France; Dr. Cesar SALTOS, Guaranda, Equateur; M. SARAH, avocat à Madras, Inde; Dr. SCHWAMI, avocat au Barreau de Vienne, Autriche; M. SHEW CHUN JU, Président de la Cour Suprême de Chine; M. STIBBE, avocat à la Cour de Paris, France; Mme Solvejg SUDMANN, avocat au Barreau d'Oslo, Norvège; M. TABOURI, avocat à la Cour de Tunisie, Tunisie; M. André THOMAS, avocat à la Cour de Bruxelles, Belgique; M. THUVENY, avocat au Barreau d'Oran, Algérie; M. TINI, avocat au Barreau de Béthune, France; M. le Bâtonnier TUBIANA, Constantine, Algérie; M. José VALDIVIESO, Professeur de Droit à la Faculté de Sciences Sociales de La Paz, Bolivie; Dr. Domingo VILLAMIL, La Havane, Cuba; M. Jean VINCENT, avocat au Barreau de Genève, Suisse; M. R. WÉYL, avocat à la Cour de Paris, France; M. WITTI, Solicitor, Londres, Grande-Bretagne; M. ZEGERS TERHARAS, avocat au Barreau de Conception, Chili; M. ZEIDIN, Vice-Président de la Cour Suprême de l'U.R.S.S.